



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101231>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **25-101231**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Landes

Correspondant : MME BOUTET Axelle, Département des Landes

Adresse : 43 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-marsan

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MISSION D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION (OPC) POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLEGE ET D'UN GYMNASSE SUR LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40230)

Lieu d'exécution et de livraison : Saint-Vincent-de-Tyrosse, 40230 Saint-vincent-de-tyrosse

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : MISSION D'ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION (OPC) POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLEGE ET D'UN GYMNASSE SUR LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40230)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Prestations intellectuelles

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

35 mois à compter de la notification du marché.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de

sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : OPGBI - Code 0302 Ordonnancement - Planification - Coordination (OPC) d'Exécution complexe
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/10/2025 à 10:00

Délai minimum de validité des offres : 120 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2025PBD0457

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.
EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=602829&orgAcronyme=PP282](https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=602829&orgAcronyme=PP282)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2025